

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵎⴰⵔⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵏⴰ ⵜⴰⵏⴰⵎⴰⵔⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE DE MARRAKECH SAFI

**Note d'information
relative à l'Indice des Prix à la Consommation (IPC)
de la ville de Marrakech du mois de septembre 2026**

Introduction

En application du décret n° 2.19.1083 publié au Bulletin officiel n° 6880 du 7 mai 2020 fixant les éléments entrant dans la composition du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 et qui abroge le décret n° 2.09.529 relatif à l'indice des prix à la consommation base 2006, le Haut-Commissariat au Plan procèdera à la publication du nouvel indice des prix à la consommation base 2017 à partir du 20 mai 2020.

Il est à rappeler que la réforme de l'indice des prix à la consommation s'impose en raison des changements, au cours des dernières années, des habitudes de consommations des ménages marocains et du développement de nouvelles approches méthodologiques en la matière. Elle a été rendue possible grâce à la disponibilité des données actualisées fournies par l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages réalisée en 2014 et par le recensement de la population et de l'habitat du 2014.

Cette réforme de 2017 est la 5eme génération des réformes des indices des prix à la consommation depuis l'indépendance du Maroc. Elle s'articule autour de plusieurs axes. Sur le plan de la couverture géographique, le champ a été élargi pour couvrir 18 villes représentant toutes les régions du Royaume, au lieu de 17 villes actuellement. Concernant le panier de référence, il a été actualisé et élargi pour contenir 546 articles et 1391 variétés au lieu de 478 articles et 1067 variétés dans le panier de l'indice en vigueur. Les pondérations des différents produits ont été également actualisées sur la base des nouvelles données sur les structures de la consommation.

Au niveau national

Hausse de 1,0% de l'indice des prix à la consommation, résultant de la hausse de 1,6% de l'indice des produits alimentaires et de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires. L'indicateur d'inflation sous-jacente en hausse de 0,5% sur un mois et de 0,6% sur une année.

L'indice des prix à la consommation a connu, au cours du mois de septembre 2026, une hausse de 1,0% par rapport au mois précédent. Cette variation est le résultat de la hausse de 1,6% de l'indice des produits alimentaires et de 0,4% de l'indice des produits non alimentaires.

Les hausses des produits alimentaires observées entre août et septembre 2026 concernent principalement les «Viandes» et les «Légumes» avec 4,3%, le «Lait, fromage et œufs» avec 1,6%, les «Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes» avec 0,2% et les «Fruits» avec 0,1%. En revanche, les prix ont diminué de 0,4% pour les «Poissons et fruits de mer» et de 0,3% pour le «Café, thé et cacao». Pour les produits non alimentaires, la hausse a concerné principalement les prix des «Carburants» avec 2,0%.

Les hausses les plus importantes de l'IPC ont été enregistrées à Laâyoune avec 2,8%, à Beni-Mellal avec 2,4%, à Guelmim avec 1,6%, à Marrakech avec 1,4%, à Rabat avec 1,3%, à Settat avec 1,1%, à Fès et Kénitra avec 1,0%, à Meknès et Dakhla avec 0,8%, à Agadir et Errachidia avec 0,7%, à Casablanca et Tanger avec 0,6% et à Safi avec 0,5%. En revanche, une baisse a été enregistrée à Al-hoceima avec 0,3%.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,5% au cours du mois de septembre 2026 conséquence de la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 2,8% et de la baisse de celui des produits alimentaires de 2,5%. Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une stagnation pour la «Communication» à une hausse de 9,4% pour le «Transport».

Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de septembre 2026 une hausse de 0,5% par rapport au mois d'août 2026 et de 0,6% par rapport au mois de septembre 2025

Indice des prix à la consommation au niveau national (Base 100 : 2017)

Evolution par ville

Villes	Indices mensuels			Indices des neuf premiers mois		
	Août 2026	septembre 2026	Var. %	2025	2026	Var. %
Agadir	119,9	120,7	0,7	118,8	119,7	0,8
Casablanca	118,3	119,0	0,6	118,5	118,9	0,3
Fès	121,5	122,7	1,0	122,8	122,1	-0,6
Kénitra	120,3	121,5	1,0	120,8	120,7	-0,1
Marrakech	119,7	121,4	1,4	121,4	120,8	-0,5
Oujda	120,8	121,3	0,4	118,4	119,9	1,3
Rabat	117,9	119,4	1,3	118,1	118,4	0,3
Tétouan	122,2	122,7	0,4	120,5	122,0	1,2
Meknès	117,9	118,9	0,8	117,8	118,1	0,3
Tanger	120	120,7	0,6	119,3	120,2	0,8
Laâyoune	123,1	126,5	2,8	122,0	122,9	0,7
Dakhla	119,1	120,0	0,8	119,2	119,2	0,0
Guelmim	125,4	127,4	1,6	123,3	125,3	1,6
Settat	116,6	117,9	1,1	118,3	117,4	-0,8
Safi	123,2	123,8	0,5	124,4	123,5	-0,7
Beni-Mellal	121,6	124,5	2,4	123,6	123,4	-0,2
Al-hoceima	126,4	126,0	-0,3	125,8	125,7	-0,1
Errachidia	121,5	122,3	0,7	122,1	121,9	-0,2
Ensemble	119,6	120,8	1,0	119,7	120,1	0,3

Source : Haut-Commissariat au Plan

Au niveau de la ville de Marrakech

Hausse de l'indice des prix à la consommation dans la ville de Marrakech de 1,4% sur un mois et une baisse de 0,4% sur une année

L'indice des prix à la consommation, dans la ville de Marrakech, a connu, au cours du mois de septembre 2026, une hausse de 1,4% par rapport au mois précédent, en passant de 119,7 à 121,4.

Cette variation est le résultat de la hausse de l'indice des produits alimentaires de 2,8% et de celui de l'indice des produits non alimentaires de 0,3%.

Les indices des classes alimentaires ont enregistré entre août et septembre 2026, une hausse notamment pour les prix des « légumes » avec 9,2% , des « Poissons et fruits de mer » avec 5,2%, des « fruits » avec 5% , des « viandes » avec 4,2%, ,des « Lait, Fromage et Œufs » avec 2% et des « Huiles et graisses » et des « Café, thé et cacao » avec 0,1%. En revanche, les prix ont diminué de 0,1% pour les « Pain et céréales » .

Pour les variations des indices des produits non alimentaires observées entre août et septembre 2026, elles vont d'une hausse de 0,6% pour le « Transport » à une baisse de 0,3% pour les « restaurants et hôtels » .

Pour ce qui est de l'indice des neuf premiers mois de 2026, il a connu une baisse de 0,5% par rapport à la même période de 2025, en passant de 121,4 à 120,8.

Comparé au même mois de l'année précédente, l'indice des prix à la consommation du mois de septembre 2026 dans la ville de Marrakech, a enregistré une baisse de 0,4% en passant de 121,9 à 121,4 , conséquence de la baisse de celui des produits alimentaires de 3,5% et la hausse de l'indice des produits non alimentaires de 2,4%.

Les baisses des produits alimentaires observées au cours du mois de septembre 2026 comparé au même mois de l'année précédente, concernent principalement les « Huiles et graisses » avec 22,2%, les « Fruits » avec 7,1%, les « légumes » avec 4,3% , le « Lait, fromage et œufs » avec 1,7% et le « Pain et céréales » avec 0,6% . En revanche, les prix ont augmenté de 3,4% pour les « Viandes », de 0,8% pour les « Eaux minérales, Boissons Rafraichissantes, Jus de Fruits et de Légumes (ND) », de 0,3% pour les « Poissons et fruits de mer » et de 0,1% pour le « Café, thé et cacao ».

Concernant les variations des produits non alimentaires enregistrées au cours du mois septembre 2026 comparé au même mois de l'année précédente, elles vont d'une hausse de 9,6% pour les « Transport » à une baisse de 0,2% pour les « loisirs et culture ».

Indice des Prix à la Consommation de la ville de Marrakech (Base 100 :2017) **Evolution par division de produits**

Divisions de produits	Indices mensuels					
	Août 2026	Septembre 2026	Var. %	Septembre 2025	Septembre 2026	Var. %
Produits alimentaires	128,1	131,6	2,8	136,4	131,6	-3,5
01 - Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	127,2	130,9	2,9	136,1	130,9	-3,8
02 - Boissons alcoolisées et tabac	151,1	151,1	0,0	145,4	151,1	3,9
Produits non alimentaires	113,6	113,9	0,3	111,3	113,9	2,4
03 - Articles d'habillement et chaussures	124,4	124,6	0,1	124,4	124,6	0,1
04 - Logements, eau, électricité et autres combustibles	108,3	108,3	0,0	107,6	108,3	0,7
05 - Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	118,3	118,6	0,3	115,7	118,6	2,5
06 - Santé	101,2	101,2	0,0	101,2	101,2	0,0
07 - Transport	124,5	125,2	0,6	114,2	125,2	9,6
08 - Communication	101,6	101,9	0,2	101,5	101,9	0,4
09 - Loisirs et culture	108,0	107,8	-0,1	108	107,8	-0,2
10 - Enseignement	123,5	124,7	1,0	123,5	124,7	1,0
11 - Restaurants et hôtels	118,2	117,9	-0,3	114,1	117,9	3,3
12 - Biens et services divers	109,5	110,6	0,9	109,1	110,6	1,4
Ensemble	119,7	121,4	1,4	121,9	121,4	-0,4

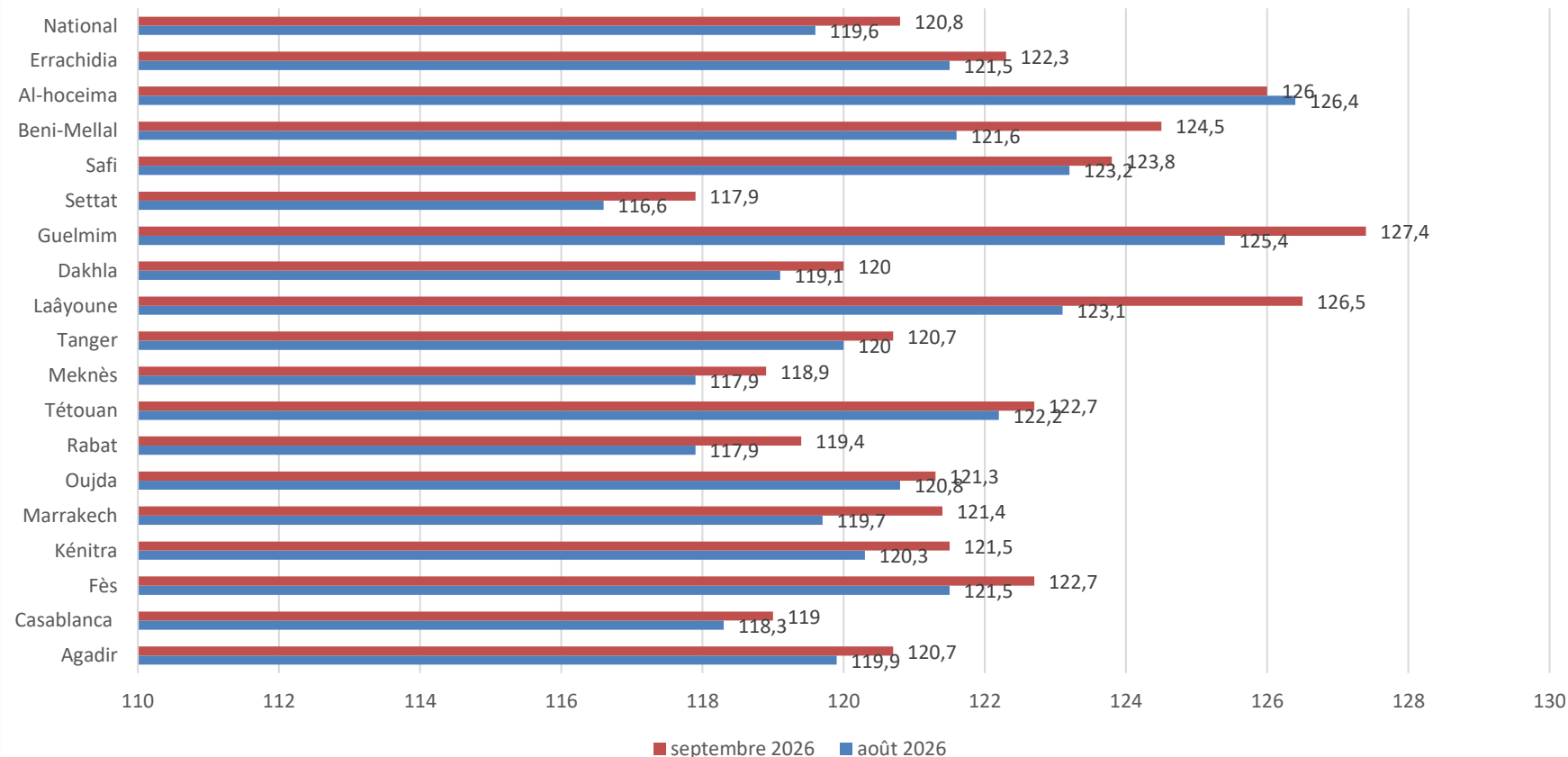
Source : Haut-Commissariat au Plan

Indice des Prix à la Consommation de la ville de Marrakech (Base 100 :2017)
Evolution de certaines classes alimentaires

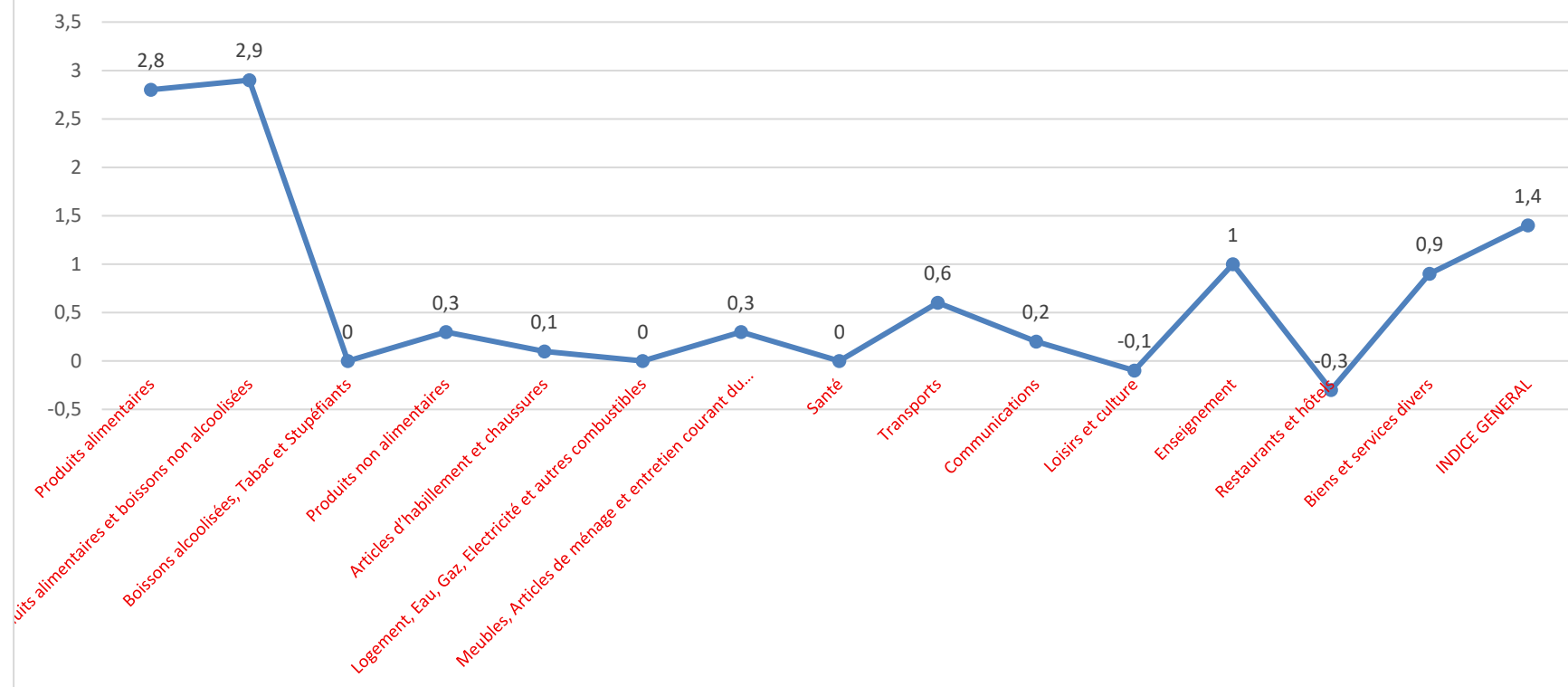
Classes	Indices mensuels					
	Août 2026	Septembre 2026	Var. %	Septembre 2025	Septembre 2026	Var. %
PRODUITS ALIMENTAIRES	127,3	131,2	3,1	136,7	131,2	-4,0
PAIN ET CEREALES	118,7	118,5	-0,1	119,3	118,5	-0,6
VIANDE	143,9	150,0	4,2	145,1	150,0	3,4
POISSON ET FRUITS DE MER	155,7	163,8	5,2	163,3	163,8	0,3
LAIT, FROMAGE ET ŒUFS	117,4	119,7	2,0	121,8	119,7	-1,7
HUILES ET GRAISSES	107,6	107,7	0,1	138,5	107,7	-22,2
FRUITS	145,9	153,1	5,0	164,9	153,1	-7,1
LEGUMES	132,3	144,4	9,2	151	144,4	-4,3
SUCRE, CONFITURE, MIEL, CHOCOLAT ET CONFISERIE	108,9	108,9	0,0	108,9	108,9	0,0
PRODUITS ALIMENTAIRES N.C.A.	130,9	131,5	0,5	131	131,5	0,4
BOISSONS NON ALCOOLISÉES	126,5	126,6	0,1	126,2	126,6	0,3
CAFE, THE ET CACAO	133,4	133,5	0,1	133,3	133,5	0,1
EAUX MINERALES, BOISSONS RAFRAICHISSANTES, JUS DE FRUITS ET DE LEGUMES (ND)	98,3	98,3	0,0	97,5	98,3	0,8

Source : Haut-Commissariat au Plan

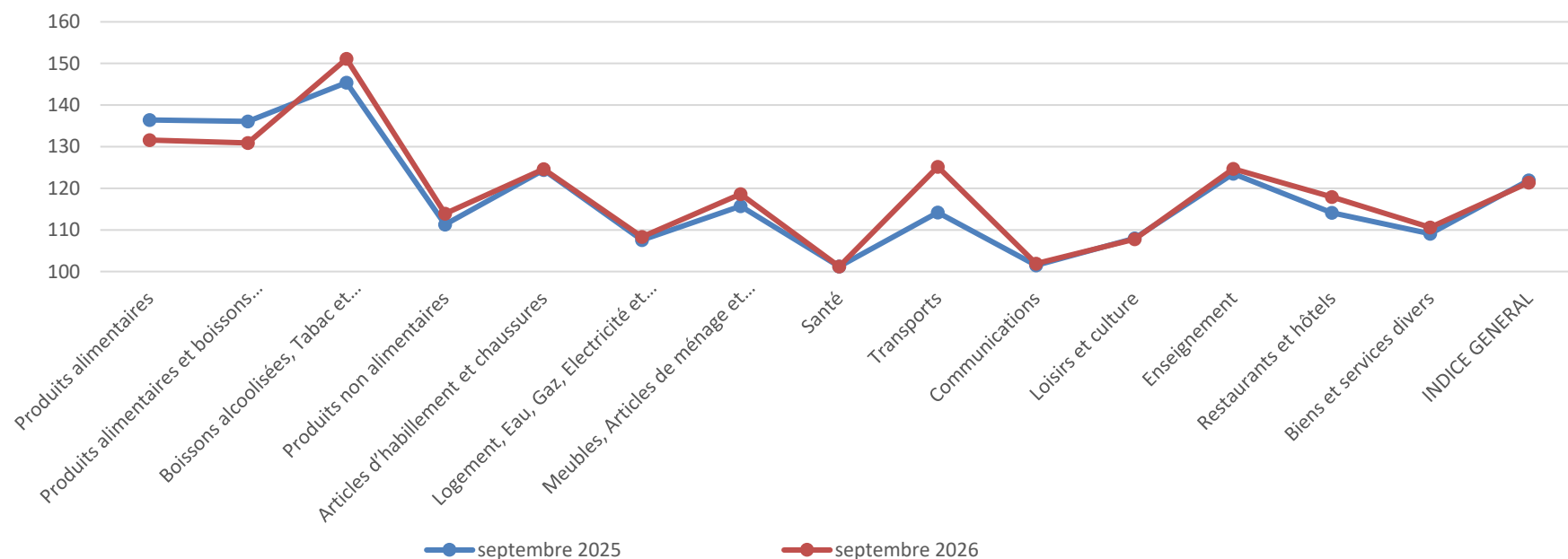
Evolution de l'IPC au niveau des villes du Maroc entre août et septembre 2026



variations des IPC par division de produits dans la ville de marrakech entre Août et Septembre 2026



Evolution de l'IPC du mois de Septembre de 2025 et 2026 par division de produits dans la ville de Marrakech



Evolution des indices de certaines classes alimentaires en ville Marrakech entre août et septembre 2026

